



Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

## PERMISSION DE DIFFUSION

*À compter de l'inscription des élèves à une école sous la gouverne du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP), et pendant toute la durée de leur fréquentation de cet établissement, le CSFP et ses écoles réalisent des activités pédagogiques et parascolaires qui incluent la production et la diffusion de matériel visuel (photos, vidéos, émissions de télévision, etc.), sonore (enregistrement de chansons, de capsules radio, etc.) et écrit (articles pour les journaux, brochures, etc.).*

Par la présente :

J'autorise le CSFP et ses écoles à utiliser et à diffuser publiquement, en tout ou en partie, le matériel visuel, sonore ou écrit réalisé dans le cadre de ces activités et mettant à contribution l'enfant/les enfants dont les noms suivent.

J'autorise également le CSFP et ses écoles à permettre aux médias de réaliser des reportages écrits ou électroniques mettant à contribution l'enfant/les enfants dont les noms suivent.

Nom de l'enfant	École

Je reconnais que le CSFP et ses écoles seront titulaires du droit d'auteur ainsi que des droits associés à la diffusion du matériel produit dans le cadre de ces activités.

Le CSFP et ses écoles s'engagent par ailleurs à ne pas utiliser ce matériel et à ne pas autoriser l'utilisation de ce matériel à des fins commerciales (par exemple, pour faire la publicité d'un produit).

À moins d'une révocation écrite, cette autorisation demeurera en vigueur après la fin de la fréquentation de mon/mes enfants d'une école du CSFP.

- Je **donne** mon autorisation  
 Je ne **donne pas** mon autorisation

Signature d'un parent/tuteur \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

---